



Le SNALC AIX-MARSEILLE est composé de bénévoles : devant la hausse du coût de la vie, il a souhaité renoncer à la part de cotisation qui lui revenait (20%), pour aider davantage les Collègues ; d'où une diminution conséquente !

PLP, P.EPS, CPE, PE
- TARIF UNIQUE = 90€ !!

	cotisation SNALC national	SNALC avec service NATIONAL et ACADEMIQUE(S)			Syndicat LOW COST avec service UNIQUEMENT académique	
		Cotisation SNALC Aix-Mars	coût après avoir fiscal	coût réel après déduction 35 € assurance GMF	montant cotisation	coût réel après avoir fiscal
Chaires supérieures	265 €	212 €	72,08 €	37,08 €	112,00 €	38,08 €
Agrégés Hors-Classe / Cl. Except	265 €	212 €	72,08 €	37,08 €	112,00 €	38,08 €
Agrégés CLN ech 11	250 €	200 €	68,00 €	33,00 €	108,00 €	36,72 €
Agrégés CLN ech 10	245 €	196 €	66,64 €	31,64 €	108,00 €	36,72 €
Agrégés CLN ech 9	235 €	188 €	63,92 €	28,92 €	108,00 €	36,72 €
Agrégés CLN ech 8	230 €	184 €	62,56 €	27,56 €	108,00 €	36,72 €
Agrégés CLN ech 7	220 €	176 €	59,84 €	24,84 €	108,00 €	36,72 €
Agrégés CLN ech 6	210 €	168 €	57,12 €	22,12 €	84,00 €	28,56 €
Agrégés CLN ech 5	200 €	160 €	54,40 €	19,40 €	84,00 €	28,56 €
Agrégés CLN ech 4	190 €	152 €	51,68 €	16,68 €	84,00 €	28,56 €
Agrégés CLN ech 3	150 €	120 €	40,80 €	5,80 € !	84,00 €	28,56 €
Agrégés CLN ech 2	110 €	88 €	29,92 €	- 5,08 € !	84,00 €	28,56 €
Certifiés Hors-Classe / Cl. Except	245 €	196 €	66,64 €	31,64 €	99,00 €	33,66 €
Certifiés CLN ech 11	230 €	184 €	62,56 €	27,56 €	95,00 €	32,30 €
Certifiés CLN ech 10	220 €	176 €	59,84 €	24,84 €	95,00 €	32,30 €
Certifiés CLN ech 9	210 €	168 €	57,12 €	22,12 €	95,00 €	32,30 €
Certifiés CLN ech 8	200 €	160 €	54,40 €	19,40 €	95,00 €	32,30 €
Certifiés CLN ech 7	190 €	152 €	51,68 €	16,68 €	95,00 €	32,30 €
Certifiés CLN ech 6	180 €	144 €	48,96 €	13,96 €	72,00 €	24,48 €
Certifiés CLN ech 5	170 €	136 €	46,24 €	11,24 €	72,00 €	24,48 €
Certifiés CLN ech 4	160 €	128 €	43,52 €	8,52 €	72,00 €	24,48 €
Certifiés CLN ech 3	130 €	104 €	35,36 €	0,36 € !	72,00 €	24,48 €
Certifiés CLN ech 2	100 €	80 €	27,20 €	- 7,80 € !	72,00 €	24,48 €
Stagiaires ESPE	70 €	35 €	11,90 €	- 23,10 € !	35,00 €	11,90 €

POUR ADHERER A CE **TARIF PREFERENTIEL**, LA FACON LA PLUS SIMPLE :

PAR CARTE BANCAIRE sur le site national du SNALC www.snalc.fr

(bouton à droite de l'écran « Adhésion par CB », paiement ultra sécurisé assuré par la banque BRED) : vous remplissez la fiche électronique, partez du **tarif SNALC Aix-Marseille dans la colonne bleutée** et appliquez les réductions qui vous concernent éventuellement (temps partiel, couples adhérents etc.). Tout simplement.

POURQUOI CHOISIR LE SNALC ? 7 BONNES RAISONS !

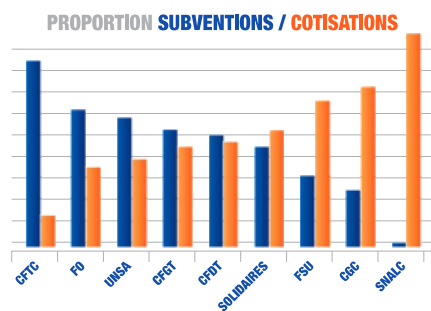
Par **Jean-Pierre GAVRILOVIĆ**,
membre du Bureau national chargé d'implantation.

1 L'INDÉPENDANCE DU SNALC

Contrairement aux autres organisations représentatives, le SNALC-FGAF ne perçoit aucune subvention d'État. Cela garantit son indépendance, sa liberté de ton, de pensée et d'action. Depuis plus de 110 ans, il n'agit que par les cotisations de ses adhérents et s'est engagé à reverser intégralement à des associations caritatives toute subvention qu'il pourrait percevoir de l'État.

	TOTAL SUBVENTIONS EXPLOITATION	DONT SUBVENTIONS D'ÉTAT
CFDT (SGEN)	15 940 406 €	363 034,50 €
FO	14 066 080 €	363 034,50 €
UNSA	2 724 926 €	363 034,50 €
FSU (SNES...)	1 087 811 €	363 034,50 €
CGT	363 035 €	363 034,50 €
SNALC-FGAF	6 430 €	0 €
SOLIDAIRES (SUD)*	250 000 €	181 517,25 €
CGC*	223 517 €	181 517,25 €
CFTC*	223 517 €	181 517,25 €

*Syndicats non représentatifs CHIFFRES DE 2014



■ PART DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
PAR RAPPORT AUX COTISATIONS

■ PART DES COTISATIONS
PAR RAPPORT AUX SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

CFTC, FO, UNSA, CGT, CFDT perçoivent plus de subventions que de cotisations. Solidaires presque autant. Les subventions de la FSU s'élèvent à presque la moitié de ses cotisations, à plus du tiers pour la CGC.

Références au Journal Officiel :
Montant de la subvention versée aux organisations syndicales représentatives de fonctionnaires de l'Etat : Arrêté du 5 juillet 2007 - JORF n°162 du 14 juillet 2007 texte n° 43 - NOR: BCF0758978A
Publication obligatoire des comptes annuels des organisations syndicales au Journal Officiel
<http://www.journal-officiel.gouv.fr/comptes-syndicats/>

2 LA REPRÉSENTATIVITÉ DU SNALC

Le SNALC-FGAF, syndicat représentatif, est le deuxième le plus représenté dans les collèges et lycées de France et de l'étranger. Il a des élus dans les comités techniques : ministériel et académiques, ainsi que dans les CAPN et CAPA. Il peut ainsi vous défendre pour tout ce qui concerne votre carrière et vos conditions de travail : mutations, promotions, avancement, hors classe, disciplinaires, congés divers, retraits, réintégrations, horaires, organisation des services...

3 LA CRÉATIVITÉ DU SNALC : « VALORISER, INNOVER, PROTÉGER »

Ces trois verbes résument l'état d'esprit du SNALC-FGAF : **valoriser** l'individu, c'est prendre en compte ses compétences, son investissement pour de vraies promotions au mérite; **innover** et présenter des projets alternatifs concrets (Découpage des programmes, Collège modulaire ou le Lycée de tous les savoirs, par exemple...); **protéger** les personnes face à une hiérarchie qui lui demande toujours plus de tâches, protéger les droits des salariés en se mobilisant pour la défense des décrets statutaires de chaque corps, protéger chacun contre toute forme de pression et de harcèlement.

4 UNE VRAIE ASSISTANCE JURIDIQUE GRÂCE AU SNALC

Contre les agressions, la diffamation, le harcèlement, l'outrage... le SNALC est le seul syndicat à offrir à ses adhérents avec leur cotisation une assistance juridique pénale avec la GMF. Nos conditions de travail de plus en plus complexes deviennent difficiles à supporter. La culture de l'excuse et de l'impunité, la mise au pas voire l'humiliation orchestrées par certains petits caporaux se sont développées au cours de ces dernières années et elles font des ravages. L'administration rechigne souvent à accorder la protection fonctionnelle pourtant prévue pour les agents poursuivis. Défendre des collègues désarmés et les accompagner lors d'entretiens difficiles, chercher une solution pour sortir d'une situation conflictuelle

parfois douloureuse : tel est notre engagement.

5 UN SYNDICAT ET DES RESSOURCES A VOTRE DISPOSITION

Le SNALC, c'est avant tout une équipe humaine et disponible, où chaque membre est convaincu dans son action au service des personnels qu'il représente : fierté, détermination, écoute et ressource sont nos principaux engagements. L'expérience de nos juristes et commissaires permettra de vous apporter des réponses pertinentes, claires et adaptées à votre situation. Sur le site du SNALC, vous trouverez également de nombreuses ressources et informations.

6 UN SYNDICAT FÉDÉRATEUR ET MUTUALISTE D'IDÉES

Le SNALC, c'est vous. C'est vous qui définissez les orientations du syndicat. Le SNALC consulte régulièrement les personnels de terrain : il agit sous votre impulsion et non au gré des opportunités politiques ou des intérêts d'une poignée de privilégiés. Ainsi indépendant, le SNALC n'a de leçon à recevoir de personne et n'a de compte à rendre qu'à ses adhérents. Quelles que soient les stratégies politiques des uns et des autres, le SNALC suit sa ligne, qui est au plus près des intérêts des personnels de terrain : l'éclatante progression du SNALC prouve qu'il sait écouter et orchestrer de façon harmonieuse l'expression des voix des personnels qu'il représente.

7 UNE PROPOSITION D'ADHÉSION AU SNALC ADAPTÉE À VOTRE SITUATION

Le SNALC-FGAF propose une offre d'adhésion et des tarifs qui vous surprendront, des modalités variées, avec la liberté de poursuivre ou d'interrompre votre cotisation quand vous le voulez, comme vous le voulez. Une adhésion à tarif adapté à votre catégorie, dès 60€, protection GMF incluse : avec la déduction fiscale de 66%, la cotisation vous revient à zéro euro ! Visitez notre site : www.snalc.fr/adhesion. ■